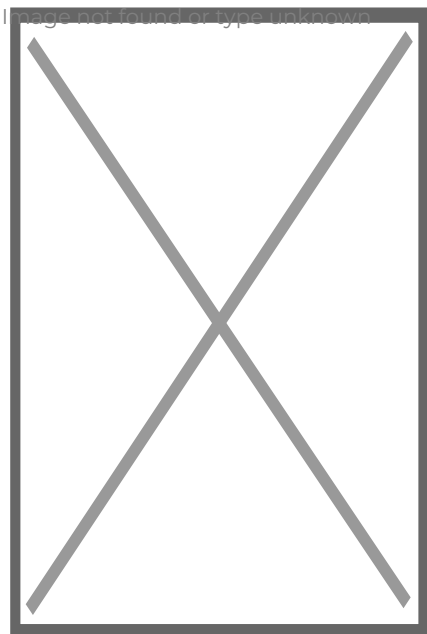




Région Rhône-Alpes

Congrès ABF 2023 à Dunkerque : demandez votre bourse !



Le **69ème congrès de l'ABF** se déroulera à **Toulon du au 8 juin 2024**.
Il aura pour thème : *Action culturelle. Bibliothécaires : la culture de l'action*

L'ABF Rhône-Alpes propose comme chaque année des bourses pour y assister.

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer une lettre de motivation à contact[[@](mailto:abfrhonealpes.fr)]abfrhonealpes.fr (pensez à enlever les crochets).

? QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes remplissant les critères suivants :

- **Les adhérent-e-s ABF à jour de leur cotisation** annuelle ou agents d'une collectivité adhérente ;
- Des agent-e-s de catégorie C ou B, des salarié-e-s du privé, des bénévoles (avec une priorité pour les catégories C et les personnes n'ayant jamais participé à un congrès).

? CE QUI EST PRIS EN CHARGE

- **L'inscription au congrès** (hors repas et soirée).
- **Les frais de transport** peuvent être pris en charge par le groupe régional auquel est rattaché la·le demandeur·se, sur justificatifs. Les voyages en train sont pris en charge, sans plafond et en seconde classe, sauf si preuve que la première était moins chère (une promotion exceptionnelle par exemple). Toute prise en charge partielle par l'employeur doit être validée préalablement par les différentes parties.
- **Les frais d'hébergement** peuvent être pris en charge avec un plafond de 80€ par nuitée.

? OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES

- Fournir les justificatifs originaux nécessaires au remboursement de leurs frais ;
- Faire un retour avant fin novembre de cette expérience : les séances auxquelles vous avez assistés, vos impressions, des photos, des anecdotes...

Merci d'adresser vos demandes par mail avant le dimanche 7 avril 2024 !

> Infos et programme (à venir) sur le 69e congrès de l'ABF